
Présidence : Irlande

918ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 21 juin 2012

Ouverture : 10 h 15

Clôture : 13 h 30

2. Président : Ambassadeur E. O'Leary
Mme M. Feeney

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : CENTRE DE L'OSCE À ASTANA

Président, Chef du Centre de l'OSCE à Astana (PC.FR/14/12 OSCE+), Danemark-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/575/12), Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/584/12), Ukraine, Turquie (PC.DEL/580/12), Kazakhstan (PC.DEL/588/12/Rev.1 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DE L'OSCE
POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias (FOM.GAL/4/12/Rev.1), Danemark-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; ainsi que la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/574/12), Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/583/12), Suisse (PC.DEL/568/12), Géorgie (PC.DEL/578/12), Biélorussie, Azerbaïdjan, Norvège (PC.DEL/566/12),

Ukraine, Albanie (PC.DEL/567/12), Hongrie (PC.DEL/579/12), Moldavie (PC.DEL/573/12), Turquie (PC.DEL/569/12), ex-République yougoslave de Macédoine, Président

Point 3 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT DU COORDONNATEUR DES PROJETS DE L'OSCE EN UKRAINE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 1042 (PC.DEC/1042) sur la prorogation du mandat du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 4 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Réponse à une déclaration concernant la liberté de réunion aux États-Unis d'Amérique faite par la Fédération de Russie à la 916ème séance du Conseil permanent* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/581/12)
- b) *Déplacement de résidents roms de Baia Mare (Roumanie)* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/582/12), Roumanie (PC.DEL/587/12)
- c) *Déclaration conjointe des présidents des États co-présidents du Groupe de Minsk de l'OSCE à Los Cabos (Mexique), le 19 juin 2012* : France (également au nom des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie) (PC.DEL/570/12), Arménie, Azerbaïdjan
- d) *Premier anniversaire de la présentation du rapport sur la Biélorussie au Conseil permanent par le Rapporteur de l'OSCE désigné dans le cadre du Mécanisme de Moscou* : Danemark-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/576/12), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/586/12), Fédération de Russie, Biélorussie

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

- a) *Annnonce de la distribution du rapport sur les activités du Président en exercice* (CIO.GAL/70/12) : Président
- b) *Conférence de Dublin sur la liberté de l'Internet tenue les 18 et 19 juin 2012* (CIO.GAL/70/12) : Président

- c) *Visite de la Représentante spéciale du Président en exercice pour les questions de parité des sexes, Mme J. Zeitlin, au Kazakhstan (CIO.GAL/70/12) : Président*

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général : Directeur du Centre de prévention des conflits*
- b) *Réunion annuelle au niveau exécutif entre l'ONU et l'OSCE tenue à Vienne les 13 et 14 juin 2012 : Directeur du Centre de prévention des conflits*
- c) *Participation du Secrétaire général à la réunion des chefs d'État et de gouvernement du Processus de coopération en Europe du Sud-Est, tenue à Belgrade le 15 juin 2012 : Directeur du Centre de prévention des conflits*
- d) *Visite effectuée par le Secrétaire général en Jordanie du 17 au 19 juin 2012 : Directeur du Centre de prévention des conflits*
- e) *Participation du Secrétaire général à la Conférence ministérielle des États du cœur de l'Asie consacrée à l'Afghanistan, qui s'est tenue à Kaboul le 14 juin 2012 : Directeur du Centre de prévention des conflits*

Point 7 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Mots d'adieu au Représentant permanent de l'Allemagne, l'Ambassadeur H. Horsten : doyenne du Conseil permanent (Liechtenstein), Allemagne, Président*
- b) *Réunion des ambassadeurs auprès de l'OSCE et de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne sur les moyens d'améliorer concrètement la situation des Roms, devant se tenir à Vienne le 22 juin 2012 : Danemark*
- c) *Publication, par les États-Unis d'Amérique, du Rapport 2012 sur la traite des personnes et reconnaissance, par le Département d'État américain, des « Héros de la lutte contre l'esclavage moderne » : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/585/12), Président*
- d) *Journée mondiale des réfugiés, observée le 20 juin 2012 : Azerbaïdjan*
- e) *Présidence de la Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA) par la Turquie : Turquie (PC.DEL/571/12)*
- f) *Conférence ministérielle des États du cœur de l'Asie consacrée à l'Afghanistan, tenue à Kaboul le 14 juin 2012 : Turquie (PC.DEL/572/12)*
- g) *Questions d'organisation relatives au tournoi de volleyball de plage organisé par la Présidence, qui doit avoir lieu le 30 juin 2012 : Président*

4. Prochaine séance :

Jeudi 5 juillet 2012 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1042

21 June 2012

FRENCH

Original: ENGLISH

918ème séance plénière

PC Journal No 918, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION No 1042
PROROGATION DU MANDAT DU COORDONNATEUR
DES PROJETS DE L'OSCE EN UKRAINE

Le Conseil permanent,

Se référant au Mémoire d'accord conclu entre le Gouvernement ukrainien et l'OSCE le 13 juillet 1999,

Décide de proroger le mandat du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine jusqu'au 31 décembre 2012.